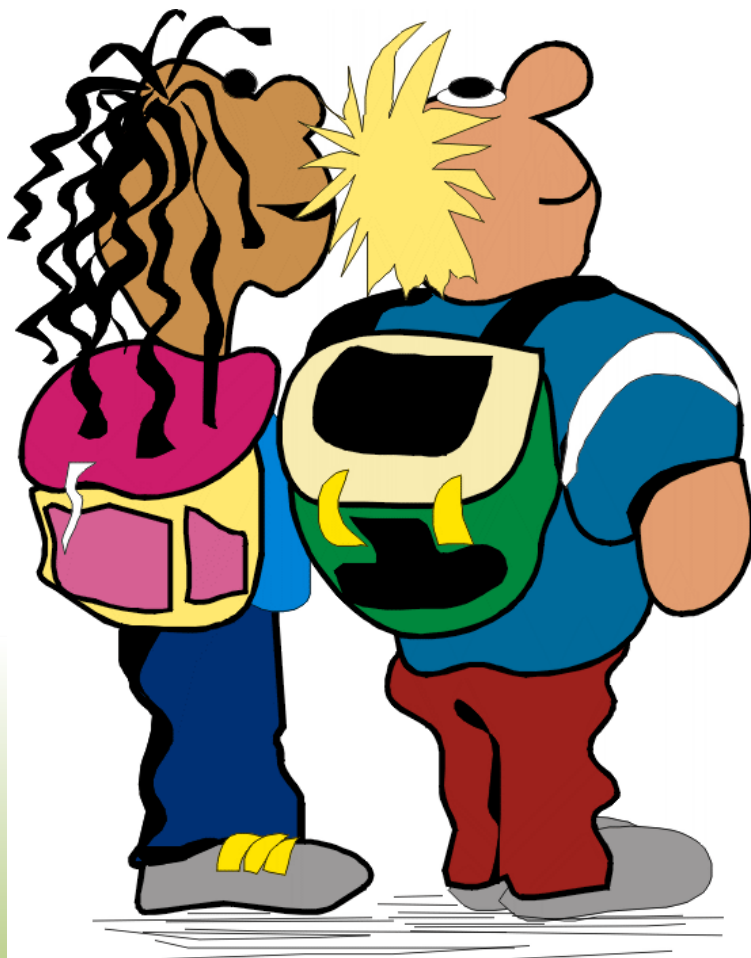


Refondation de l'école

« Nous voulons faire de la réussite scolaire et éducative une chance pour tous
et un levier de réduction des inégalités »



Évaluation du PEDT

COFIL du 1^{er} juin 2017

Membres présents :

- LESCOUET ALAIN / MAIRE
- CROIX BERNARD / CONSEILLER MUNICIPAL
- RAVIER CHANTAL / ADJOINTE AU MAIRE ET REPRESENTANTE DE L'ECOLE DE MUSIQUE
- WARNIER AURELIE / BUREAU DU CENTRE SOCIAL ET PARENTS
- LEGAY ANNIE / CONSEILLERE TECHNIQUE ACTION SOCIALE CAF
- FERRY PASCAL / DIRECTEUR ECOLE ELEMENTAIRE
- BERTRAND LAURENCE / ATSEM
- DEMAY SABRINA / ATSEM
- TOPIN DOMINIQUE / PRESIDENT DU FPT CENTRE SOCIAL EDUCATIF ET CULTUREL
- GALAND SONIA / ATSEM
- AUBERT MICHELE / ATSEM
- DELIGNY CATHERINE / ENSEIGNANTE
- LEUK CHRYSTELLE / DIRECTRICE ECOLE MATERNELLE

- LAMIRAL ANNICK / IEN REIMS OUEST
- LEMERRE JACQUELINE / DDEN
- ROBERT ANGELINE / PARENT D'ELEVES
- VASSEUR SOPHIE / PARENT D'ELEVES
- RAGOT SEVERINE /CORDINATRICE CENTRE SOCIAL
- RUELLET SOPHIE / CONSEILLERE MUNICIPALE
- QUENTIN EVELYNE / ADJOINTE AU MAIRE SPORTS
- HALLE EMMANUELLE / ADJOINTE AU MAIRE EDUCATION

Membres excusés :

- DEVAY MARIANNE / RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHEQUE
- GARCIA RAPHAEL / DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET PROTECTION DES POPULATIONS (DDCSPP),
- SENE JEAN LUC / DIRECTEUR ECOLE DE MUSIQUE
- DEUTSCH LAURENT / DIRECTEUR DU CENTRE SOCIAL

Synthèse des réponses aux questionnaires

Pour rappel, les différents partenaires éducatifs ont été interrogés via un questionnaire, à deux reprises depuis 2013 sur des axes différents :

- L'observatoire du PEdT réalisé en 2015 était essentiellement axé sur l'aspect organisationnel de la réforme.
- Le bilan 2017 est plutôt basé sur l'aspect pédagogique du PEdT.

Il s'agit aujourd'hui d'établir une synthèse reflétant les avis de chaque partenaire.

1 - Cadre et actualité des PEDT

Rappel du cadre réglementaire

Il prévoit de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école :

- **Faire converger les contributions de chacun des acteurs** au service de la complémentarité et de la continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire, dans l'intérêt de l'enfant.
- **Favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle** d'activités périscolaires, voire extrascolaires, permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.
- **Créer des synergies** pour garantir une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire.
- **Associer tous les acteurs** pour suivre et évaluer la mise en œuvre du PEdT dans le temps avec un comité de pilotage local (COPIL).

1 - Le rôle du COPIL

C'est un outil de coordination et d'élaboration collective permettant de prendre en compte des différents temps de l'enfant à travers le projet éducatif territorial.

- **La circulaire du 6 février 2013** précise

« Le temps scolaire est, tout particulièrement pour les jeunes élèves, un temps d'apprentissage et un temps d'éveil progressif à la connaissance et à la culture, à l'épanouissement de la personnalité, qui doit s'articuler avec d'autres temps éducatifs pour construire un parcours éducatif cohérent et de qualité ».

2 - Le contexte local actuel

Pour la ville de Saint Brice Courcelles, la volonté a toujours été de proposer à chaque enfant / élève le meilleur parcours à l'école et autour de l'école afin qu'il puisse développer tout son potentiel.

L'offre éducative existante sur le territoire est importante et les moyens d'actions sont multiples :

- Les contrats : Contrat Enfance Jeunesse, Politique de la ville, ...
- Les programmes : Éducation Nationale, Programme National Nutrition Santé, ...
- Le projet porté par le Conseil Municipal, le projet du CLAE et du Centre Social, les conseils des maîtres ...
- Les dispositifs : les interventions en milieu scolaire, la charte de la pause méridienne, la bibliothèque, l'école de musique, le complexe sportif, la caisse des écoles ...

2 - Le contexte local actuel

- La première année :
 - La ½ journée supplémentaire est placée le samedi,
 - Formation à relaxation pendant la pause méridienne,
 - Possibilité d'accueil des « non cantiniers » à la sieste dès 13H15...
- La deuxième année : la 5^{ème} demi-journée passe au mercredi
- Quelques actions :
 - une mise en œuvre confiée par convention au centre social
 - dictionnaires offerts par la commune dès le début d'année pour les élèves de CM2
 - participation du conseil des enfants aux événements locaux...
 - invitation de la commune aux écoles lors des différentes manifestations citoyennes et culturelles...

3 - Les bilans institutionnels

- Au niveau national des enquêtes, des diagnostics, des questionnaires, des rapports, des bilans, des synthèses, des points d'étapes ont été effectués par :

la CNAF, le ministère de l'Éducation Nationale, les Associations des villes, l'association des Maires de France, l'Association Nationale des Directeurs de l'Éducation, les Fédérations d'Éducation Populaire, l'Institut Français de l'Éducation et différents observatoires

pour mesurer les incidences de la réforme et la structuration des différents modèles de politiques éducatives (CEL, PEL, PEdT, ..).

La plupart de ces rapports sont disponibles ...

3 - Les bilans institutionnels

- Un bilan mitigé découlant de :
 - l'impact financier pour les communes et les parents,
 - le recrutement et la qualification des intervenants,
 - la fatigue pour l'enfant, alors qu'à la base la réforme visait à alléger la journée de l'enfant pour concentrer les enseignements fondamentaux sur 5 matinées.
- Reste que, pour tous les spécialistes de l'Education et les membres de la communauté éducative, les cinq matinées sont bénéfiques pour les élèves en terme de concentration et apprentissage. C'est également un excellent levier de lutte contre les inégalités scolaires.

3 - Les bilans institutionnels

- Toutefois, « la fatigue des enfants est un vrai sujet si le temps de l'enfant n'est pas pensé en cohérence. Il faut du temps, de la bonne volonté et surtout du bon sens pour que les rythmes de l'école et ceux de la famille s'articulent. Car, pourquoi, alors que tous les enfants du monde ont 5 matinées de classe, pourquoi faudrait-il que seuls les enfants français soient fatigués ? »
 - *Conclusion du rapport de Monsieur Jean-Paul Delahaye, Inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, ancien directeur général de l'enseignement scolaire
audition devant le Sénat, le 18 janvier 2017*

4 – Le bilan au niveau local

- La commune de Saint Brice Courcelles était déjà engagée dans des objectifs éducatifs bien définis et bénéficiant d'une forte expérience sur l'organisation des temps péri et extra-scolaires.
- **Quoi de nouveau avec le PEdT depuis 2013 ?**
 - Il a permis de formaliser et de réaffirmer ces objectifs et d'avoir la possibilité d'y associer l'éducation nationale.
 - Il a permis de mettre autour d'une même table l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.
 - Il a permis de développer de la curiosité et de la créativité des enfants et des jeunes grâce aux nouvelles activités de découverte ou sportives mises en place sur le temps périscolaire.

Le PEDT a-t-il permis une offre globalement adaptée aux rythmes des enfants tant pour le scolaire que pour le périscolaire ?

Les parents ayant retourné le questionnaire et ayant répondu à cette question se prononcent favorablement de façon majoritaire :

OUI à 71% , NON à 29%

Cependant, nous n'avons pas réussi à globaliser les ressources du territoire pour garantir une continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire :

- En effet les projets d'école étaient non connus et ils sont restés en construction depuis le début du PEdT. Mais leur prochaine publication permettra probablement de faire évoluer ce projet collectif.
- De plus il faut reconnaître qu'il y a une certaine difficulté à pouvoir imbriquer de façon formelle les rôles de chacun ... (faute de temps il est difficile de communiquer, sauf ponctuellement, en évitant que chacun s'enferme dans sa tour d'ivoire).

Le PEDT a-t-il permis une offre globalement adaptée aux rythmes des enfants tant pour le scolaire que pour le périscolaire ?

Toutefois certaines réponses attestent qu'il y a des progrès :

- Bonne identification de la personne en charge du suivi et de la coordination au quotidien des actions prises en charge du PEdT chez chacun des partenaires. *« Bonne organisation avec un personnel compétent / Un encadrement de qualité. Des intervenants qui ont une attitude structurante pour les enfants, un discours modélisant. »*
- Les rencontres fréquentes avec les partenaires éducatifs de la collectivité, nécessaires durant la phase d'élaboration du PEdT, ont permis aussi d'ouvrir des dialogues autour du projet. *« Les enfants de la commune ont une grande chance d'avoir une école de musique et différentes structures. En terme de culture c'est vraiment très très bien »*
- Les enfants ont le choix de leur activité et celle-ci doit être différente selon les périodes pour favoriser la découverte.

Le PEDT a-t-il permis une offre globalement adaptée aux rythmes des enfants tant pour le scolaire que pour le périscolaire ?

Mais le travail transversal nécessite un engagement personnel qui va au-delà des missions ordinaires de chacun. Ceci est d'ailleurs affirmé clairement dans les réponses du conseil des maîtres de l'école élémentaire ...

- Question : Sur le temps de partage entre les partenaires pour s'assurer de la cohérence du contenu des activités proposées tout au long de la journée de l'enfant... Quels gains attendez-vous d'une telle coordination ? En voyez-vous l'utilité ? *Réponse : ce temps n'existe pas ; pas d'utilité majeure.*
- Question : Participez-vous à ces temps de coordination ? *Réponse : non.*
- Question : Si vous ne participez-pas, qu'est ce qui l'empêche ? *Réponse : Le TEMPS ; la réflexion pédagogique de la journée de classe est la tâche inhérente au métier d'enseignant. S'y agrègent des propositions extérieures si le besoin s'en ressent. Les interventions CLAE (pendant le temps scolaire) sont déjà vécues comme cela. L'emploi du temps reste du domaine de l'enseignant.*

Le PEDT a-t-il permis une offre globalement adaptée aux rythmes des enfants tant pour le scolaire que pour le périscolaire ?

- **Pour le périscolaire la collaboration entre les différents types d'intervenants s'est cantonnée souvent à l'organisation logistique des temps et non au développement de projets pédagogiques en commun.**
- Motifs : soit absence de volonté d'investir ces temps ou absence de temps communs entre les acteurs scolaires et périscolaires. De façon globale, la mise en œuvre de la complémentarité éducative se décrète difficilement.
- *Reste la question : comment lever ces freins pour permettre la mise en œuvre d'une réelle complémentarité éducative entre les champs scolaire et périscolaire ?*
- *Comment favoriser le lien entre les parents et les acteurs ?*

La mise en œuvre du PEDT a-t-elle permis d'améliorer la complémentarité éducative sur la commune ?

- Elle a permis la formalisation de cadres et de « règles de vie communes » (les chartes) pour objectiver les difficultés rencontrées et tranquilliser chacun, gérer les transitions entre les différents temps, faire évoluer dans des cadres partagés des parcours concrets avec les adaptations nécessaires.

Reste toutefois, pour les enseignants, un gros problème de responsabilité lorsqu'ils conduisent (après les APC) les enfants jusqu'au centre social. Dispositif mis en place à l'origine grâce à la bonne volonté de chacun.

- Elle a permis la recherche d'une plus grande transversalité entre les différents services qui interviennent sur les temps des enfants (les parents, les ATSEM, le service de restauration, le Centre Social et les associations et la Commune).

- Au-delà du service apporté aux familles, l'élaboration du PEdT a aussi constitué un canal privilégié d'expression des attentes des familles quant à l'éducation de leurs enfants.

La mise en œuvre du PEDT a-t-elle permis d'améliorer la complémentarité éducative sur la commune ?

- Venant souvent percuter l'organisation familiale, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires a donc nécessité une prise en compte particulière du point de vue des familles. En réponse, le centre social a réorganisé ses temps d'accueil et a fait évoluer le contenu des activités périscolaires en laissant le choix aux enfants (bienveillance)

Les familles qui sont hostiles évoquent surtout la fatigue des enfants du fait des trop longues journées et l'absence de coupure dans la semaine.

D'autres parents témoignent aussi de la fatigue de leurs enfants alors que ces derniers ne participent pas aux activités périscolaires.

- La mise en place de la réforme des rythmes scolaires a aussi fortement **modifié l'organisation de la journée des enseignants qui font valoir le peu de temps dont ils disposent.**

L'idée était pourtant de consacrer 5 matinées aux apprentissages (au lieu de 4 précédemment). Les après-midi sont alors ouvertes à d'autres activités : sport, arts plastiques, anglais, ouverture au monde (histoire, géo, sciences...) et enfin donner très peu de travail à la maison.

La mise en œuvre du PEDT a-t-elle permis d'améliorer la complémentarité éducative sur la commune ?

La question de la neuvième demi-journée :

Placée initialement le samedi, elle répondait le mieux aux rythmes des enfants et favorisait la rencontre entre les parents et les enseignants.

Pourtant dès la mise en place du PEdT, une majorité de parents avait demandé à placer la demi-journée supplémentaire le mercredi matin à la place du samedi matin. (problème de contexte familial difficile à gérer) ...

Un constat : au départ seules 2% des communes avaient choisi le samedi !

Aussi le taux d'absentéisme constaté le samedi matin en maternelle et le fait que notre école était la seule à utiliser cette configuration a nécessité que Saint Brice Courcelles se mette au diapason du contexte local en plaçant cette demi journée le mercredi, dès la deuxième année.

Mais du coup, aujourd'hui, de nombreux parents regrettent pour leur enfant l'absence de la coupure du mercredi.

La mise en œuvre du PEDT a-t-elle permis d'améliorer la qualité de l'offre périscolaire et d'impulser une logique de parcours global de l'enfant ?

La mise en œuvre du PEdT s'est incontestablement accompagnée d'un enrichissement de l'offre périscolaire.

- **Augmentation des heures d'accueil**
- **La variété des contenus proposés** qui couvrent bien l'ensemble des domaines de l'éducation (activités manuelles, physiques, artistiques, scientifiques, etc..) par une augmentation significative de l'offre et un effort de diversification du contenu. D'autres familles d'activités indiquent que le PEdT a permis de continuer à approfondir des actions qui avaient tendance à rester à l'écart du champ périscolaire, mais qui existaient sur le temps scolaire avec les interventions scolaires, comme les activités numériques, techniques et scientifiques.
- Remarque : certains parents disent que les enfants sont trop sollicités mais ils disent aussi qu'il n'y a pas assez d'aide aux devoirs ...).

La mise en œuvre du PEDT a-t-elle permis d'améliorer la qualité de l'offre périscolaire et d'impulser une logique de parcours global de l'enfant ?

- **Volonté d'avoir une logique de projets, de programmer les activités, de les intégrer dans des parcours cohérents et globaux** (mise en place des interventions scolaires, motivation des animateurs dans la proposition d'activités, implications des bénévoles d'associations, investissement des commissions municipales : culture, environnement, éducation, sport...).
- **La prise en compte des besoins et des souhaits des enfants** qui inclut la possibilité d'un temps libre à certains moments. L'enfant dispose d'un choix des activités par une programmation par cycle qui lui permet de découvrir des activités et qui répond à l'ambition pédagogique du PEdT : pour éviter le caractère occupationnel ou l'orientation des enfants vers des activités qu'ils connaissent déjà et favoriser la découverte de nouvelles activités.

La mise en œuvre du PEDT a-t-elle permis d'améliorer la qualité de l'offre périscolaire et d'impulser une logique de parcours global de l'enfant ?

- **La mise en œuvre des rythmes scolaires visait à la fois à réorganiser la journée de l'enfant et à améliorer l'accès des enfants à une offre d'activités ou de découvertes.** Mais dans plusieurs réponses certains estiment, qu'il y a une surdose d'activités après la classe et d'autres constatent que l'offre ne bénéficie pas à tous les enfants (car tous ne participent pas au péri scolaire du soir)
- **Le lien avec le projet d'école n'est pas essentiel selon les enseignants.** « *Pourquoi vouloir à tout prix une continuité factice ? Le mélange des genre n'est pas synonyme d'efficacité pédagogique* »
- **La diversification des activités nécessite beaucoup de préparation et de coordination entre les animateurs et les différentes associations.**
- **L'école élémentaire remarque aussi que ces activités viennent parfois « concurrencer » les APC.**

les autres problématiques évaluatives identifiées

- La question des continuités et discontinuités entre temps scolaire et périscolaire était ciblée par la **mise en place de parcours éducatifs transversaux**.... *Non réalisé à ce jour.*
- **L'évolution du temps de midi** et ses conséquences : il a été décidé d'allonger la pause méridienne pour pouvoir organiser les activités, accueillir les petits dans une sieste mise au plus près du temps du repas, créer un temps de relaxation pour les moyens, laisser plus de temps pour les enfants du second service. Mais les enseignants trouvent toujours les enfants plus énervés à la reprise de l'après-midi. *Pourtant ce constat avait déjà été fait avant la réforme et il avait été conclu, en concertation lors de commission restauration scolaire et après diverses expérimentations, que le temps de retour au calme devait plutôt se faire sur le temps scolaire par les enseignants.*

En revanche, et notamment pour les plus petits, certains parents apprécient l'allongement de la pause méridienne.

les autres problématiques évaluatives identifiées

- **La confrontation des cultures professionnelles :**

Les professionnels et bénévoles de la commune peuvent avoir des difficultés à se sentir valorisés sur le temps périscolaire qu'ils peuvent avoir du mal à maîtriser (qualification et formation) ou dont ils ont une vision dévalorisée. *En effet, vu de l'extérieur, certaines personnes assimilent encore le périscolaire à une simple garderie ou à un prolongement du temps scolaire qui permet d'attendre les parents.*

- **Plusieurs questions spécifiques sur les enfants de maternelle :**

Quelle réflexion sur des contenus périscolaires spécifiques au-delà de la place de la sieste pour les petits ?

L'après-midi scolaire est trop court pour développer les apprentissages. Comment objectiver et interroger l'apport de la 5^{ème} matinée du mercredi matin en maternelle ?

Longueur de la journée en collectif ? Comment préserver des temps de calme et de repos ?

les autres problématiques évaluatives identifiées

- **Sensibilisation des parents** sur l'intérêt de ces activités pour l'enfant. Les inégalités constatées sont aussi d'ordre socio-culturel. Il paraît donc nécessaire de réfléchir à de nouvelles formes de sensibilisation en général, et de manière spécifique pour certaines familles. Au-delà des aspects organisationnels (réunions avec les parents, plaquettes d'information, etc.). *C'est plus généralement le statut du périscolaire, l'intérêt du périscolaire dans le parcours éducatif global de l'enfant qui doit être affirmé de manière plus explicite.*

De plus l'information de base donnée lors du lancement du PEdT n'a pas été réitérée. Certains nouveaux parents découvrent et ne comprennent pas.

- **Impact extra-scolaire** : la mise en place des nouvelles activités périscolaires semble également avoir un effet sur l'offre extra-scolaire. En effet, les associations (sportives et culturelles) ont vu leur activité transformée. Celles qui ont fait le choix de participer aux activités périscolaires sont devenues plus attractives.

les autres problématiques évaluatives identifiées

- **Dans le cadre du PEDT, existe-t-il des actions spécifiques vis-à-vis des élèves en difficulté scolaires ?**

Réponse de l'école : « non, sauf sur le temps scolaire (APC, maîtresse E, ...) ; étant une problématique de spécialistes cela me paraît difficile d'avoir des actions spécifiques qui sont déjà multiples à l'école et à l'extérieur (CMPP, ortho) ; laisser du temps pour respirer surtout le soir après une longue journée de sollicitations pédagogiques est souhaitable »

en résumé, le questionnement mis au débat

- Si nous avons pu faire un bilan organisationnel du PEDT, **il est encore difficile aujourd'hui de mesurer les résultats en terme d'apprentissage**. Cela nécessiterait d'avoir encore du recul sur plusieurs années. D'autre part, cette évaluation est exclusivement du ressort de l'éducation nationale ... *est-il envisageable d'avoir des éléments de synthèse sur l'évaluation globale du parcours des enfants ?*
- A ce jour, il est prévu un décret du gouvernement donnant la possibilité de revenir sur la réforme et de réorganiser la semaine scolaire.

Dans quelle mesure pourrons nous encore améliorer notre organisation ? Qu'en sera-t-il des APC ? Qu'en sera-t-il du PEdT dans son aspect pédagogique et de coéducation ? Qu'en sera-t-il pour les **heures d'études accompagnées par les enseignants et pour tous les enfants** (demande faite au niveau national par la FCPE) ? Celles-ci peuvent-elles être mises en place pour éviter les devoirs à la maison ?

Les éléments relevés dans la discussion

- Au cours de leur journée, les enfants construisent leurs repères grâce à la fréquentation des différents adultes qu'ils rencontrent.
- En fonction de l'âge des enfants (et notamment enfants de la maternelle), les échanges ont été nombreux sur les avantages et inconvénients :
 - de la pause méridienne, plus longue,
 - de la place la demi-journée, le samedi ou le mercredi
- Il faudrait que les enseignants puissent avoir un temps de rencontre et de concertation avec le périscolaire et les familles. Cela favoriserait les échanges afin d'éviter les cloisonnements et que chacun puisse mieux comprendre les problématiques transversales, connaître ce qui se fait sur le temps de l'autre, savoir aller au-delà du simple constat d'information, trouver les remèdes dans les situations les plus difficiles.
- Point positif : le centre social en travaillant avec les enfants sur l'estime de soi, remarque qu'ils apprennent à défendre leurs idées devant des adultes par le dialogue, à argumenter sans se fâcher, à analyser une situation pour pouvoir faire un choix.

Après ces échanges, le COPIL de SBC

Considère que les effets d'une telle réforme ne peuvent se mesurer que sur un temps long et souhaite continuer à faire vivre la dynamique qui est née autour du PEdT en ciblant particulièrement les enjeux suivants :

- Proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école en recherchant à améliorer et approfondir le dialogue entre les différents adultes que l'enfant rencontre au cours de sa journée (enseignants, animateurs, famille).
- Eviter les cloisonnements pour faire vivre la coéducation avec une bonne coopération de chacun :
 - Rechercher au sein du PEDT les convergences entre les projets d'écoles portés par les enseignants et les projets périscolaire et extrascolaire portés par les partenaires éducatifs et notamment le centre social (approche thématique).
 - Convaincre chaque partenaire de l'utilité d'une concertation efficace, en définir les modalités et les mettre en œuvre.
 - Traiter de façon pragmatique les situations concrètes.
- Vouloir l'égalité et la réussite scolaire de tous et lutter contre le déterminisme social. Des études dirigées, à l'école, avec l'accompagnement des enseignants, permettraient d'amenuiser les inégalités qui sont constatées.

POUR FAIRE VIVRE LE PEDT AU QUOTIDIEN, IL EST NECESSAIRE D'AVOIR UNE VOLONTE COMMUNE, D'IMAGINER COLLECTIVEMENT DES PROPOSITIONS D'AMELIORATION ET DE LES METTRE EN ŒUVRE AU BENEFICE DE CHACUN DES ENFANTS.